

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Avis d'appel à propositions LIGNE BUDGÉTAIRE 04.03.03.01 RELATIONS INDUSTRIELLES ET DIALOGUE SOCIAL VP/2011/001</p> |
|--|

La ligne budgétaire comporte deux sous-programmes:

- I le soutien au dialogue social européen,
- II l'amélioration des compétences en matière de relations industrielles.

Les demandeurs éligibles sont:

- les partenaires sociaux,
- les organisations ayant un rapport avec les relations industrielles,
- les pouvoirs publics,
- les organisations internationales (telles que les agences de l'ONU).

Cette ligne budgétaire est dotée pour 2011 d'un crédit d'engagement de **13 260 000 EUR**.

Deux dates limites de dépôt des demandes sont fixées pour 2011:

- le **25 mars 2011** pour les activités débutant au plus tôt le **25 mai 2011** et au plus tard le **22 décembre 2011**;
- le **30 août 2011** pour les activités débutant au plus tôt le **30 octobre 2011** et au plus tard le **22 décembre 2011**.

Pour de plus amples informations sur les objectifs et les priorités de cette ligne budgétaire, les actions admissibles, les demandeurs éligibles, les montants de cofinancement et les autres dispositions, veuillez consulter les instructions complètes à l'intention des demandeurs sur le site web suivant:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=630&langId=fr&callId=292&furtherCalls=yes>